

**2025-02 DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE FONCTIONNEMENT CCAS**

<b>Nombre de membres en exercice</b>	<b>9</b>	<b>VOTES</b> <b>Pour : 6</b> <b>Contre :</b>
<b>Nombre de membres présents</b>	<b>6</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>6</b>	
<b>Abstention</b>		

Date de convocation : le 27 mars 2025

L'an Deux mille vingt quatre, La COMMISSION ADMINISTRATIVE ,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de isabelle SILHOL .

Présents :

SILHOL Isabelle, JEUNET STEPHANIE, DEL-ROX BERNADETTE, GALONNIER CATHY, SAUVAIRE Maryse,  
SOULAIROL PAULINE

Secrétaire(s) de séance :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

**excédent de 483.70**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	<b>0.00</b>
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	0.00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	483.70
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	0.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>0.00</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>327.00</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2024</b>	<b>810.70</b>
<b>A.EXCEDENT AU 31/12/2024</b>	<b>810.70</b>
Affectation obligatoire	0.00
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0.00
	0.00
Déficit résiduel à reporter	0.00
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	0.00
Solde disponible affecté comme suit:	0.00
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	810.70
<b>B.DEFICIT AU 31/12/2024</b>	<b>0.00</b>
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	0.00

Présenté par I SILHOL

à Péret le 02/04/2025

I SILHOL

Délibéré par La COMMISSION ADMINISTRATIVE

à Péret le 02/04/2025

Dépôt Sous-Préfecture de LODEVE  
Date de réception de l'AR: 10/04/2025  
034-213401979-20250410-DE\_2025\_02CCAS-BF